



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 5 avril 2023

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 5 avril 2023, en présence de :

- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- Mme Édith CHÂTELAIS, membre permanent ;
- M. Arnaud ZIMMERMANN, membre permanent.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 16 mars 2023 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

- **Décision au cas par cas :**
 - 4821 - Modification simplifiée n° 3 du PLU de la commune de Gonfreville-l'Orcher (76) : délégation donnée à Mme Édith CHÂTELAIS, avec échéance au 20 avril 2023
- **Avis sur projet :**
 - 4844 - Installation photovoltaïque au sol rue de la plage, commune de Cherbourg-en-Cotentin, commune déléguée de Querqueville (50) : délégation donnée à M. Noël JOUTEUR, avec échéance au 10 mai 2023

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
la présidente,

Corinne ETAIX